

RÈGLEMENT ANNIVERSAIRE

Les enfants sont sous la surveillance et responsabilité de l'adulte accompagnateur qui doit veiller au respect des règles de sécurité et de bienséance.

Les chaussettes sont obligatoires pour accéder aux jeux. Pensez à en prendre de chez vous pour les invités.

L'anniversaire comprend à minima 6 enfants facturés, hormis la formule tout compris (forfait 10 enfants), dont l'enfant qui fête son anniversaire.

Le nombre d'adultes gratuits présents pendant le déroulement de l'anniversaire est limité à 1 adulte pour 3 enfants. Une participation de 2€ par adulte supplémentaire vous sera demandée. Chaque adulte présent à l'anniversaire aura une boisson chaude (sauf pour la formule Free).

Les personnes accompagnant un invité n'ont pas l'autorisation de rentrer dans le parc sans régler un droit d'entrée (l'accès dans l'enceinte parc n'est pas en entrée libre).

La prestation anniversaire est prévue UNIQUEMENT pour les enfants. Par conséquent la taille de la table anniversaire, le nombre d'assiettes et de couverts, dépend du nombre d'enfants inscrits à l'anniversaire, et non du nombre de personnes (adultes) présentes.

Les consommations personnelles sont autorisées dans l'enceinte du parc (sauf : produits de fast food, pizza...).

Pour des raisons de sécurité le verre, la porcelaine et tous autres objets cassants sont interdits, tout comme l'alcool.

Le solde dû pour l'anniversaire sera à régler le jour de l'anniversaire par Carte Bancaire, Espèces ou Chèques Vacances. Les chèques bancaires ne sont pas acceptés.

Annulation

- L'acompte versé sera remboursé en cas d'annulation par Tohubohu.
- En cas d'annulation par le client au moins 15 jours avant la date prévue pour l'anniversaire l'acompte pourra être remboursé. Pour se faire le client devra se présenter chez Tohubohu pour obtenir son remboursement.
- En cas d'annulation par le client moins de 15 jours avant la date prévue pour l'anniversaire aucun remboursement d'acompte ne sera effectué excepté sur présentation d'un justificatif.

Par sécurité boissons et nourriture sont consommables uniquement à tables et non dans les aires de jeux (risque d'étouffement).

Pour éviter toute perte et par mesure de sécurité les poches doivent être vidées et les bijoux enlevés avant d'aller jouer.

Le respect de toutes les personnes et biens présents dans le parc d'attractions TOHUBOHU est essentiel. Pour l'amusement et la sécurité de tous, aidez vos enfants à avoir un comportement responsable.

Toute modification du contrat devra être établie par écrit et validé par nos soins (passage au parc, mail).

DÉROULEMENT DE L'ANNIVERSAIRE

L'anniversaire commence lorsque la personne organisatrice entre avec la totalité du groupe anniversaire (ou la grande majorité). L'anniversaire se termine au plus tard à 18h (sauf formule matin malin qui se termine à 12h30).

L'adulte organisateur devra remettre la liste des prénoms des enfants présents à l'anniversaire. Chaque enfant retardataire devra présenter à l'accueil son carton d'invitation.

Les enfants devront sortir tous ensemble à la fin de l'anniversaire, les parents des invités attendront dans le hall. Un appel individuel au micro pourra s'effectuer pour toutes sorties prématurées.

VOTRE PARC TOHUBOHU VOUS INFORME

- **Qu'il ne conserve pas de produits personnels dans ses réfrigérateurs ou congélateurs**
- **Qu'il ne fournit aucun produit gratuitement pour compléter des consommations personnelles (sucre, sel, mayonnaise, vaisselles...)**
- **Que le mobilier ne doit pas être déplacé (sauf autorisation expresse de notre part)**

La direction se réserve le droit d'exclure les personnes qui ne respecteraient pas le règlement intérieur du parc